



## COMMUNE D'ANNIVIERS

### MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'administration communale soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire déposée par :

Versteegh Pieter pour la construction d'une annexe - parcelle 340, folio 2, zone extensive du village, située au lieu dit "Carro Villa" à St-Luc - coordonnées 2'612'324 / 1'118'704.

Le dossier peut être consulté durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions sont à envoyer, dans les trente jours, en courrier recommandé.

Anniviers, le 8 février 2019

L'ADMINISTRATION COMMUNALE